



## ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

# GRAND PRIX DE LA VILLE DE CANNES

DIMANCHE 16 octobre 2022



### Art 5.3 : Horaire des courses

L'heure du premier signal d'avertissement est prévue à 10h55, celle du premier départ à 11h.

### Art 5.5 : Heure limite pour le signal d'avertissement 14 heures

### Art 8.1 : Parcours (voir aussi cartes en annexe)

(Entre parenthèses est précisé le nombre de tours à effectuer)

<b>Parcours 1</b> : B, C, A, les bouées sont à laisser à tribord 3 TOURS	21.3 Mn (3 passages devant bouée A)
<b>Parcours 2</b> : C, B, A, les bouées sont à laisser à bâbord 3 TOURS	21.3 Mn (3 passages devant bouée A)
<b>Parcours 3</b> : C, D, A, les bouées sont à laisser à bâbord 4 TOURS	17,5 Mn (4 passages devant bouée A)
<b>Parcours 4</b> : D, C, A, les bouées sont à laisser à tribord 4 TOURS	17,5 Mn (4 passages devant bouée A)

Un pavillon D pourra être hissé pour indiquer qu'une **bouée de dégagement** sera mouillée. Si ce pavillon est envoyé avec un pavillon rouge, cette bouée devra être laissée à bâbord, sinon à tribord.

### Art 9 : définition de marques

A = Bouée servant de bouée de départ, d'arrivée et de marque de parcours.

B = Bouée située à l'ouest de l'île St HONORAT

C = Bouée mouillée aux environs du rocher de la BOCCA

D = Bouée mouillée à l'ouest du port de la croisette

### Art 11 : Procédure de départ

**(procédures à 5 minutes)**

Selon le nombre de bateaux, 1 ou plusieurs départs pourront être donnés. Les flammes suivantes indiqueront les séries concernées. Les Groupes seront ceux déterminés pendant la réunion CYCCIT du 26 mars 2013 :

- **flamme 1** pour le groupe 1 (rating net, inf. ou égal à 14,5) (**flamme blanche**)
- **flamme 2** pour le groupe 2 (rating net compris entre 15 et 21.5 inclu) (**flamme bleue**)
- **flamme 3** pour le groupe 3 (rating net > 21,5) (**flamme rose**)
- **flamme 4** pour le groupe 4 (R3, R4, L rating sup à 21,5) (**flamme noire**)
- **flamme 5** pour les multicoques (**flamme 5**)

Au signal d'avertissement, un tableau blanc indiquant le **numéro du parcours** à effectuer (chiffre rouge sur fond blanc) sera placé à l'arrière du bateau Comité.

### Art 11.2 : Définition de la ligne de départ

Les départs seront donnés entre la **bouée A** et le mât de pavillon ORANGE du bateau comité.

### Art 13 : Définition de la ligne d'Arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par la **bouée A** et le mât de comité à terre, à l'Ouest de la jetée Sud du vieux port.

### Réduction de Parcours

Elle pourra être faite à chaque marque de parcours. Elle sera signalée par le pavillon S hissé sous le pavillon bleu d'arrivée, appuyé par 2 signaux sonores à l'approche du premier concurrent.

Si la réduction ne concerne pas toutes les séries, les flammes des séries concernées seront hissées près du pavillon S de réduction.

### Art 15.1 : Heure limite pour finir la course (modifie la règle 35 des RCV) 17h .

**Pendant la course, Canal VHF 77 ou tel : 06 98 20 69 53**

**La remise des prix aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 à 18h30 au local du CNPC Rue Maryse BASTIE (PLAN CI-JOINT)**

**i**, il est interdit de naviguer dans un rayon de 150 m autour de l'hélistation entre les radiales 140° et 250° !!!  
Il est interdit de naviguer dans la limite des 300 m matérialisée par les bouées jaunes. Il est interdit enfin de traverser la ligne d'arrivée à contre sens pour par exemple remonter vers la bouée au vent.



